

**IV.**

**BUDGET**

DU

**MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

POUR L'EXERCICE 1893.

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1895 s'élevé à . . . . .	fr.	18.484,427 »
Le projet de Budget amendé pour l'exercice 1892 monte à . . . . .		18,568,153 »
		<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr.	116,292 »

Cette augmentation résulte des modifications suivantes :

## CHAPITRE II.

## ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 6. — *Cour de cassation. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1893 . . . . .	fr.	273,620 »
— proposé pour 1892. . . . .		273,800 »
		<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr.	180 »

Cette diminution provient, d'une part, de la majoration de fr. 500 » du traitement du greffier en chef par application des dispositions de la loi du 25 novembre 1889, et, d'autre part, de la réduction . . . . . 680 » des traitements du personnel du parquet, par suite de mutations.

DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . .	fr.	180 »
---------------------------	-----	-------

---

ART. 8. — *Cours d'appel. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1893 . . . . .	fr.	1,094,920 »
— proposé pour 1892. . . . .		1,093,170 »
		<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,750 »

Cette augmentation est demandée pour assurer au personnel des greffiers et greffiers adjoints le bénéfice de l'article 4 de la loi du 25 novembre 1889 sur les traitements des juges de paix et des greffiers.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1895 . . . . .	fr. 2,378,490 »
— proposé pour 1892. . . . .	2,596,540 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 18,050 »

Cette diminution provient de l'application de la loi du 23 novembre 1889 sur les traitements des juges de paix et des greffiers : remplacement de plusieurs greffiers et greffiers-adjoints, jouissant des traitements moyens et supérieurs de leur grade, par des fonctionnaires nouveaux qui ne touchent que le minimum du traitement, et suppression ou réduction des indemnités allouées, à titre personnel, aux greffiers en fonctions en 1884.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police — Personnel.*

Crédit demandé pour 1895 . . . . .	fr. 1,717,800 »
— proposé pour 1892. . . . .	1,736,900 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 19,100 »

Cette différence provient, comme à l'article 10 ci-dessus, de l'application des dispositions de la loi du 23 novembre 1889 sur les traitements des juges de paix et des greffiers.

## CHAPITRE IX.

## BIENFAISANCE.

SECTION 1<sup>re</sup>. — *Établissements de bienfaisance et d'aliénés.*ART. 41. — *Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État.*

Crédit demandé pour 1895 . . . . .	fr. 1,457,500 »
— proposé pour 1892 . . . . .	1,440,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 27,500 »

Le crédit de . . . . . fr. 1,440,000 » proposé pour le Budget de 1892 comprenait, entre autres, les sommes nécessitées par l'application, pendant les trois derniers trimestres seulement de ladite année, des dispositions des lois relatives à l'assistance publique, à l'assistance médicale gratuite et à la répression du vagabondage et de la mendicité, qui ne seront en vigueur qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 1892.

Ce crédit a dû être majoré de. . . . . 225,000 »  
pour faire face aux dépenses résultant desdites lois pendant toute l'année 1895 . . . . . fr. 1,635,000 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

	REPORT. . . . .	fr. 1,635,000 »
D'autre part il a été réduit de. . . . .		197,500 »
		<hr/>
	RESTE . . . . .	fr. 1,437,500 »

à raison de ce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1893, toutes les écoles de bienfaisance de l'État seront rattachées au Budget du Ministère de la Justice (art. 45) et que, dès lors, il n'y a plus lieu de prévoir, à l'article 41, le remboursement à ces écoles de la part incombant à l'État dans les frais d'entretien des enfants qui y sont placés.

ART. 42. — *Subsides*: A. 1<sup>o</sup> à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2<sup>o</sup> aux communes pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents dans le cas de l'article 131, n<sup>o</sup> 17, de la loi communale; 3<sup>o</sup> aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 4<sup>o</sup> aux communes pour les frais d'entretien des aliénés, dans le cas du n<sup>o</sup> 14 de la loi du 28 décembre 1873; 5<sup>o</sup> pour secours aux victimes de l'ophthalmie dite militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 6<sup>o</sup> pour secours à des aliénés indigents. — B. Pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés.

Crédit demandé pour 1895 . . . . .	fr. 150,000 »
— proposé pour 1892. . . . .	160,000 »
	<hr/>
DIMINUTION. . . . .	fr. 30,000 »

Cette diminution est la conséquence de la suppression des subsides aux communes, pour l'entretien des aveugles, sourds-muets et aliénés, ensuite de la loi du 27 novembre 1891 sur l'assistance publique.

Les n<sup>os</sup> 2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> du libellé ci-dessus sont à supprimer.

## SECTION II. — Écoles de bienfaisance de l'État.

ART. 45. — *Écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé pour 1895 . . . . .	fr. 967,147 »
— proposé pour 1892. . . . .	770,275 »
	<hr/>
AUGMENTATION . . . . .	fr. 196,872 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation s'explique comme suit :

Dépense résultant de l'accroissement de la population des écoles de bienfaisance . . . . .	fr.	24,372 »
Dépense relative à l'école de bienfaisance de Reckheim qui, à l'instar de ce qui existe déjà pour les autres écoles de bienfaisance, sera rattachée au Budget de l'État à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1895 . . . . .		197,500 »
	TOTAL. . . . .	fr. 221,872 »
dont il y a lieu de déduire . . . . .		25,000 »
prévus au Budget de 1892 pour la section des élèves indisciplinés que l'Administration avait d'abord projeté de transférer à l'école de Namur, mais qu'elle a résolu de maintenir comme annexe à la prison centrale de Gand.		
	DIFFÉRENCE ÉGALE. . . . .	fr. 196,872 »

ART. 46. — *Patronage des jeunes gens sortis des Écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé pour 1893 . . . . .	fr.	17,500 »
— proposé pour 1892. . . . .		14,000 »
	AUGMENTATION. . . . .	fr. 3,500 »

jugée nécessaire pour les jeunes gens sortis de l'École de bienfaisance de Reckheim.

## CHAPITRE X.

## PRISONS.

ART. 47. — *Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. — Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation.*

Crédit demandé pour 1895 . . . . .	fr.	850,000 »
— proposé pour 1892. . . . .		896,000 »
	DIMINUTION. . . . .	fr. 46,000 »

Le crédit pour 1892 avait été majoré de pareille somme en vue de la cherté des denrées alimentaires. On ne prévoit pas pour 1895 le maintien des prix élevés de l'année précédente.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

## RÉCAPITULATION.

	Augmentation.	Diminution.
ARTICLE 6 . . . . . fr.	»	180 »
— 8 . . . . .	1,750 »	»
— 10 . . . . .	»	18,030 »
— 12 . . . . .	»	19,100 »
— 41 . . . . .	27,500 »	»
— 42 . . . . .	»	30,000 »
— 43 . . . . .	196,872 »	»
— 46 . . . . .	3,500 »	»
— 47 . . . . .	»	46,000 »
	<hr/>	<hr/>
	229,622 »	113,330 »
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . fr.	116,292 »	
	<hr/>	

PROJET DE LOI.

---

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1893, à la somme de dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent vingt-sept francs (18,484,427 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 10 février 1892.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

JULES LE JEUNE.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

---

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre . . . . .	21,000 »	505,900 •	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	423,400 »		
3	Matériel. . . . .	50,000 »		
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques . . . . .	5,000 »		
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger . . . . .	6,500 »		
<b>CHAPITRE II.</b>				
ORDRE JUDICIAIRE.				
6	<i>Cour de cassation.</i> Personnel . . . . .	275,620 »	5,833,330 •	
7	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe. . . . .	7,200 »		
8	<i>Cours d'appel.</i> Personnel . . . . .	1,094,020 »		
9	— Matériel. — Indemnités pour frais de greffe . . . . .	43,300 »		
10	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Personnel. . . . .	2,378,490 »		
11	— — — Indemnités pour frais de greffe. Indemnités pour dépenses accidentelles . . . . .	198,000 »		
12	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Personnel . . . . .	1,717,800 »		
13	— — — Indemnités pour frais de greffe. . . . .	118,000 »		
<b>CHAPITRE III.</b>				
JUSTICE MILITAIRE.				
14	<i>Cour militaire.</i> Personnel. — Indemnités pour le service de l'auditorat général, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	19,400 »	74,480 •	
15	— Matériel . . . . .	1,500 »		
16	Auditeurs militaires et anciens prévôts. — Indemnités pour le service des auditorats, ainsi que pour celui des audiences . . . . .	49,450 »		
17	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière . . . . .	4,530 »		
<b>CHAPITRE IV.</b>				
FRAIS DE JUSTICE.				
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. ( <i>Credit non limitatif.</i> ) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion. . . . .	1,500,000 »	1,510,950 •	
19	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels. . . . .	4,650 »		
20	— des préposés à la conduite des voitures cellulaires. . . . .	12,300 »		
<b>A REPORTER.</b> . . . . fr.			7,930,660 •	

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . . fr.	. . . . .	7,950,000 »
	<b>CHAPITRE V.</b>		
	PALAIS DE JUSTICE.		
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre. . . . .	107,000 »	107,000 »
	<b>CHAPITRE VI.</b>		
	PUBLICATIONS OFFICIELLES.		
22	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . . . .	15,500 »	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires . . . . .	525,000 »	
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation . . . . .	8,000 »	567,500 »
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique. . . . .	12,000 »	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois . . . . .	7,000 »	
	<b>CHAPITRE VII.</b>		
	PENSIONS ET SECOURS.		
27	Pensions civiles (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	15,000 »	
28	Secours à des magistrats et à des employés près des cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse . . . . .	9,000 »	
20	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou des établissements y ressortissant, qui se trouvent dans le même cas que ci-dessus. . . . .	2,500 »	30,500 »
30	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .	4,000 »	
	A REPORTER. . . . . fr.	. . . . .	8,455,000 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	Report. . . . . fr.		8,435,660 »
<b>CHAPITRE VIII.</b>			
<b>CULTES.</b>			
51	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .	281,400 »	
52	Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	4,522,570 »	
53	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises . . . . .	500,000 »	
54	Culte protestant et anglican ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	81,500 »	
55	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .	10,000 »	5,269,470 »
56	Culte israélite ( <i>Personnel</i> ). . . . .	17,000 »	
57	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévus. . . . .	1,000 »	
58	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite . . . . .	10,000 »	
59	Pensions ecclésiastiques (paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre) . . . . .	16,000 »	
40	Secours pour les ministres des cultes . . . . .	50,000 »	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>BIENFAISANCE.</b>			
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</b>			
41	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État . . . . .	1,437,500 »	
42	Subsides a) : 1 <sup>o</sup> à accorder extraordinairement à des communes, à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2 <sup>o</sup> aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3 <sup>o</sup> pour secours aux victimes de l'ophthalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4 <sup>o</sup> pour secours à des aliénés indigents. -- b) pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés. . . . .	150,000 »	
45	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles. . . . .	12,000 »	2,571,617 »
44	Impression et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance, et frais divers . . . . .	7,500 »	
	A REPORTER . . . fr.	1,587,000 »	16,276,777 »

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	1,587,000 *	16,276,777 *
	SECTION 2. — Écoles de bienfaisance de l'État.		
45	Écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	967,147 *	
46	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	17,500 *	
	CHAPITRE X PRISONS.		
47	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .	850,000 *	
48	Salaires des détenus. . . . .	160,000 *	
49	Confection et frais d'habillement des surveillants. . . . .	20,000 *	
50	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés. . . . .	10,000 *	
51	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .	967,400 *	2,165,650 *
52	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés. . . . .	26,750 *	
53	Frais d'impression et de bureau . . . . .	10,000 *	
54	Patronage des condamnés libérés . . . . .	12,500 *	
55	Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles . . . . .	107,000 *	
	CHAPITRE XI. FRAIS DE POLICE.		
56	Mesures de sûreté publique . . . . .	15,000 *	15,000 *
	A REPORTER. . . . fr.		18,435,427 *

## BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . .fr.	. . . . .	18,455,427 •
	<b>CHAPITRE XII.</b>		
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
57	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .	20,000 •	} 29,000 •
58	Dépenses imprévues non libellées au Budget et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .	9,000 •	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . . .fr.	. . . . .	18,484,427 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 10 février 1892.

**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

*Le Ministre de la Justice,*

JULES LE JEUNE.

*Le Ministre des Finances,*

A. BEERNAERT.

**DÉVELOPPEMENTS**

DU

**BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

pour l'exercice 1893.



## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
<b>CHAPITRE 1<sup>er</sup>.</b>							
<b>ADMINISTRATION CENTRALE.</b>							
1	»	Traitement du Ministre . . . . .					
2	»	— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .					
			<b>PERSONNEL.</b>				
		Secrétaire général . . . . .	1	10,000	11,000	Application de l'article 5 du règlement au secré- taire général.	
		Directeurs généraux . . . . .	4	9,000	10,000		40,000
		Inspecteur général . . . . .	1	7,000	8,000	9,000	Application de l'article 5 du règlement à un direc- teur général.
		Directeurs . . . . .	6	7,000	8,000	43,500	
		Inspecteurs . . . . .	1	5,500	6,500	7,000	
		Chefs de division . . . . .	13	5,500	6,500	73,500	
		Contrôleur . . . . .	1	4,000	5,000	4,000	
		Chefs de bureau . . . . .	13	4,000	5,000	57,400	Un inspecteur général avec rang de directeur général. Un inspecteur général avec rang de directeur.
		Sous-chefs de bureau . . . . .	8	3,100	3,800	25,900	
		Commis de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	10	2,600	3,000	27,500	Application de l'article 5 du règlement à un chef de bureau.
		— 2 <sup>e</sup> — . . . . .	18	2,100	2,500	41,000	
		— 3 <sup>e</sup> — . . . . .	15	1,400	2,000	23,800	
		— expéditeur . . . . .	1	»	»	2,500	
		— expéditionnaires . . . . .	6	1,200	2,000	8,600	
		Attachés . . . . .	5	»	»	4,000	
		Huissier audiencier . . . . .	1	1,800	2,500	2,700	Application de l'article 4 du règlement pour les huissiers et gens de ser- vice à :
		— de salle . . . . .	1	1,400	2,400	2,600	
		Messagers . . . . .	9	1,000	2,000	13,530	L'huissier audiencier ; — de salle et à 3 messagers.
		Garde-mobilier . . . . .	1	1,000	2,000	2,000	
		Concierges . . . . .	2	700	1,400	2,800	
		Boute-feux . . . . .	3	700	1,300	3,230	
		Nettoyeuses . . . . .	5	500	1,000	4,100	
		Emplois vacants, augmentations éventuelles, travaux extraord.	»	»	»	10,100	
		<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>123</b>			<b>423,400</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	>	>	21,000	21,000	»
423,400	423,400	>	>	423,400	415,400	»
444,400	444,400	>	>	444,400	434,400	»

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . fr.
3	a.	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc. . . . .	27,000 »
	b.	— Éclairage, chauffage de 97 foyers . . . . .	11,500 »
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles . . . . .	11,500 »
			50,000 »
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils et documents statistiques. — Achat d'ouvrages y relatifs. . . . .	
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale et missions à l'étranger. . . . .	
			TOTAL DU CHAPITRE 1 <sup>er</sup> . . . . . fr.
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>ORDRE JUDICIAIRE.</b>			
<b>COUR DE CASSATION. — Personnel.</b>			
		Premier président . . . . .	1 16,000 16,000
		Président de chambre . . . . .	1 13,000 13,000
		Conseillers. . . . .	15 11,250 168,750
		Procureur général . . . . .	1 16,000 16,000
		Avocats généraux . . . . .	2 12,000 24,000
		Greffier en chef . . . . .	1 7500 à 8500 8,500
		Greffiers adjoints . . . . .	2 4500 à 5500 10,000
6	»	Huissiers audienciers . . . . .	6 750 4,500
		Secrétaire du parquet . . . . .	1 4500 à 5500 4,750
		Commis . . . . .	1 2000 à 3000 2,000
		Messagers . . . . .	5 1200 à 1800 (1) 6,120
		Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881 . . . . .	» » 200
		Indemnité pour le service du cabinet du 1 <sup>er</sup> président. . . . .	» » 300
		Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	» » 1,500
			275,620
			A REPORTER. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
444,400	444,400	»	»	444,400	454,400 »	
50,000	50,000		»	50,000	68,000 »	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,646 57	
6,500	6,500	»	»	6,500	8,594 50	
505,900	505,900	»	»	505,900	514,640 67	
275,620	275,800	»	180	275,550	268,227 06	
275,620	275,800	»	180	275,550	268,227 06	

(<sup>1</sup>) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 30 mars 1881 à 2 messagers.

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
				REPORT. . . . .	fr.	
7	»	<i>Matériel et menues dépenses de la Cour de cassation. — Indemnité pour frais de greffe.</i>				
				La Cour . . . . .	5,000	
				Le parquet . . . . .	1,600	
				Dépenses éventuelles . . . . .	200	
				Indemnité pour frais de greffe . . . . .	2,400	
					7,200	
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>				
		3	11,250	33,750		
		10	8,500	85,000		
		76	7,500	570,000		
		3	11,250	33,750		
		3	8,500	25,500		
		11	8,000	88,000		
		7	7,000	49,000		
		3	7500 à 8500	24,750		
		21	4000 à 5000	94,500		
		3	4500 à 5500	15,400		
		14	1600 à 5200	55,720		
		12	1200 à 1800	18,750		
		12	700	8,400		
		2	700 à 1400	2,900		
				Indemnités pour frais d'exécution de la loi du 30 juillet 1881. . . . .	6,000	
				Indemnités pour le service du cabinet des premiers pré- sidents . . . . .	1,700	
				Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffier . . . . .	500	
				Indemnités accordées au greffier en chef de la cour d'appel de Liège (loi du 25 novembre 1889). . . . .	1,500	
		<i>Matériel des Cours.</i>				
				Cour d'appel de Bruxelles . . . . .	7,600	
				— de Gand . . . . .	5,900	
				— de Liège . . . . .	7,200	
				Dépenses éventuelles . . . . .	1,100	
					45,500	
9	»	Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.				
				Indemnité pour frais de greffe . . . . .	21,500	
		A REPORTER. . . . .				fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
275,620	275,800	>	180	275,550	268,227 06	
7,200	7,200	»	»	7,200	7,056 »	
1,094,920	1,095,170	1,750	»	1,082,500	1,081,062 06	
45,500	45,500	»	»	45,500	55,055 51	
1,421,040	1,419,470	1,750	180	1,408,550	1,391,580 65	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
				REPORT. . . . fr.		
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1 <sup>re</sup> CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>				
	a.	Présidents . . . . .	4	7500 à 8500	31,000	768,970
		Vice-présidents . . . . .	12	6,500	78,000	
		Juges d'instruction . . . . .	17	6,250	106,250	
		Juges . . . . .	58	3,000	175,000	
		Procureurs du Roi . . . . .	4	7500 à 8500	31,000	
		Substituts . . . . .	22	3,000	110,000	
		Greffiers . . . . .	4	7500 à 8500	33,500	
		Greffiers adjoints. . . . .	40	3200 à 4000	140,600	
		Secrétaires des parquets. . . . .	4	3400 à 4400	16,120	
		Commis. . . . .	22	1200 à 2800	34,500	
		Huissiers audienciers . . . . .	23	400	9,200	
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Gand et de Liège (loi du 25 no- vembre 1889) . . . . .	>	>	4,000	
		2 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Di- nant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai et Verviers. — Personnel.</i>				
	b.	Présidents . . . . .	13	7,000	91,000	1,093,500
		Vice-présidents . . . . .	13	3,500	71,500	
		Juges d'instruction . . . . .	24	5,250	126,000	
		Juges . . . . .	47	4,500	211,500	
		Procureurs du Roi . . . . .	13	7,000	91,000	
		Substituts . . . . .	27	4,500	121,500	
		Greffiers . . . . .	13	6000 à 7000	83,000	
		Greffiers adjoints. . . . .	53	3000 à 3800	177,800	
		Secrétaires des parquets. . . . .	13	3200 à 4000	46,500	
		Commis. . . . .	23	1200 à 2800	43,000	
		Huissiers audienciers . . . . .	48	300	14,400	
		Indemnités allouées aux greffiers des tribunaux de pre- mière instance de Bruges, Charleroi, Dinant, Namur, Nivelles et Verviers (loi du 25 novembre 1889) . . . . .	>	.	14,500	
		3 <sup>e</sup> CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Hasselt, Huy, Malines, Marche, Neufchâteau, Turnhout et Ypres.</i> <i>— Personnel.</i>				
		Présidents. . . . .	9	6,000	54,000	566,400
		Juges d'instruction . . . . .	9	4,750	42,750	
		Juges . . . . .	20	4,000	80,000	
		Procureurs du Roi . . . . .	9	6,000	54,000	
		Substituts . . . . .	9	4,000	36,000	
		Greffiers . . . . .	9	4500 à 5500	43,230	
		Greffiers adjoints. . . . .	17	2800 à 3600	54,400	
		A REPORTER. . . . . fr.			566,400	1,862,470

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,421,040	1,419,470	1,750	180	1,408,350	1,391,580 63	
1,421,040	1,419,470	1,750	180	1,408,350	1,391,580 63	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NOMBRE d'agents	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
				LITTEA des dévelop- pements.	NUNÉRO des articles.
				REPORT. . . . . fr.	
				REPORT. . . . . fr.	
				TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. (suite).	
				10 (suite) c. Secrétaires des parquets . . . . . 9 3000 à 3800 28,000	
				Commis . . . . . 9 1200 à 2800 14,520	
				Huissiers audienciers . . . . . 18 200 3,600	
				Indemnités accordées aux greffiers des tribunaux d'Audenarde, Hasselt et Neufchâteau (loi du 25 novembre 1889) . . . . . » » 1,000	
				Indemnités à des personnes assumées en qualité de greffiers. . . . . » » 200 200	
				Greffiers de commerce à Anvers, Alost, Bruxelles, Gand, Liège, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournai et Verviers . . . . . 14 4,500 à 12,000 87,500	
				Greffiers adjoints à Anvers et à Bruxelles . . . . . 2 6000 à 7000 12,000	
				Indemnités accordées aux greffiers du tribunal de commerce de Liège (loi du 25 novembre 1889) . . . . . » » 5,000 102,500	
				11 » Indemnités pour frais de greffe . . . . . » » » 198,000	
				JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE. — PERSONNEL.	
				Juges de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 15 7000 à 8000 100,700	
				— — 2 <sup>e</sup> — . . . . . 15 6000 à 7000 98,600	
				— — 3 <sup>e</sup> — . . . . . 57 5000 à 6000 205,500	
				— — 4 <sup>e</sup> — . . . . . 148 4000 à 5000 661,900	
				Ancien juge de paix du canton de Wilryck supprimé. . . . . 1 5,000 5,000	
				Greffiers de justices de paix de 1 <sup>re</sup> classe . . . . . 12 4600 à 5000 64,200	
				— — 2 <sup>e</sup> — . . . . . 17 5800 à 4600 72,800	
				— — 3 <sup>e</sup> — . . . . . 38 3000 à 3800 150,800	
				— — 4 <sup>e</sup> — . . . . . 146 2200 à 2800 374,100	
				Indemnités allouées aux juges de paix de : Bruxelles, 1 <sup>er</sup> canton ; Bruxelles, 2 <sup>e</sup> canton ; St-Josse-ten-Noode ; Dour ; Tournai . . . . . » » » 4,400	
				Indemnités allouées en vertu de la même loi aux greffiers des justices de paix de Bruxelles, 1 <sup>er</sup> canton ; Ixelles ; Wolverthem ; Ypres, 2 <sup>e</sup> canton . . . . . » » » 1,800	
				15 » Indemnités pour frais de greffe . . . . . » » » 118,000	
				TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,421,040	1,419,470	1,730	180	1,408,550	1,591,580 65	
2,378,490	2,396,540	»	18,050	2,390,030	2,345,147 46	
198,000	198,000	»	»	285,000	189,760 23	
4,717,800	4,736,900	»	19,100	4,736,900	4,694,408 27	
118,000	118,000	»	»	118,000	110,417 14	
5,855,530	5,868,910	4,730	37,330	5,938,300	5,751,115 75	
DIMINUTION. . fr.		35,580				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. par an.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.	
Charge							
		ORDINAIRE.	TEMPORAIRE.				
<b>CHAPITRE III.</b>							
<b>JUSTICE MILITAIRE.</b>							
<b>COUR MILITAIRE. — Personnel.</b>							
14	»	Auditeur général . . . . .	1	8,500	8,500	»	19,400
		Substitut de l'auditeur général . . . . .	1	6,500	6,500	»	
		Indemnité pour le service de l'auditorat général ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	2,600	»	
		Messagers . . . . .	1	1200 à 1800	1,800	»	
<b>Matériel.</b>							
15	»	Matériel pour la Cour militaire . . . . .	»	»	1,500	»	1,500
<b>AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.</b>							
16	»	Auditeurs provinciaux de 1 <sup>re</sup> classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liège . . . . .	4	6,000	24,000	»	49,450
		Auditeurs provinciaux de 2 <sup>e</sup> classe, à Bruges, Mons et Namur . . . . .	5	5,000	15,000	»	
		Auditeur adjoint à Anvers . . . . .	1	4,000	4,000	»	
		Commis à l'auditorat de Bruxelles . . . . .	1	2,000	2,500	»	
		Anciens prévôts militaires . . . . .	5	500	1,500	»	
		Indemnité pour le service de l'auditorat ainsi que pour celui des audiences . . . . .	»	»	2,650	»	
		Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs . . . . .	1	420	420	»	
17	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs . . . . .	2	550	1,100	»	4,350
			1	570	570	»	
			1	800	800	»	
			2	720	1,440	»	
TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.							
<b>CHAPITRE IV.</b>							
<b>FRAIS DE JUSTICE.</b>							
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police . . . . .			1,467,000	»	35,000
		Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique . . . . .				»	
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels . . . . .					
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires . . . . .					
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.							

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
19,400	19,400	»	»	19,400	19,020	»
1,500	1,500	»	»	1,500	1,220 10	
49,450	49,450	»	»	49,450	48,553 34	
4,330	4,330	»	»	4,150	4,130	»
74,480	74,480	»	»	74,280	72,903 44	
1,500,000	1,500,000	»	»	1,500,000	1,846,352 86	
4,650	4,650	»	»	4,650	4,650	»
12,500	12,500	»	»	12,500	12,500	»
1,516,950	1,516,950	»	»	1,516,950	1,865,282 86	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
<b>CHAPITRE V.</b>				
PALAIS DE JUSTICE.				
21	»	Construction, réparations et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de Justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de Justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.		
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.		
<b>CHAPITRE VI.</b>				
PUBLICATIONS OFFICIELLES.				
22	»	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de la direction du <i>Moniteur</i> . . .		
		NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.
		1 Directeur . . . . . 1 Traducteur. . . . . 1 Commis de 1 <sup>re</sup> classe. . . . . 1 Vérificateur de la comptabilité . . . . . 1 Comptable. . . . . 1 Commis. . . . . 1 Concierge . . . . . 1 Encaisseur . . . . . Augmentation éventuelle des traitements. Indemnités.	7,000 » 1,000 » 2,600 » 500 » 1,000 » 1,900 » 900 » 450 » 150 »	15,500 »
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> , et travaux accessoires . . . . .		
24	»	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation .		
25	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique . . . . .		
26	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois. . . . .		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.		

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
107,000	107,000	»	»	107,000	106,450 76	
107,000	107,000	»	»	107,000	106,450 76	
15,500	15,500	»	»	15,100	14,955 25	
325,000	325,000	»	»	330,000	279,655 15	
8,000	8,000	»	»	25,300	19,707 29	
12,000	12,000	»	»			
7,000	7,000	»	»	7,000	6,998 90	
367,500	367,500	»	»	377,400	321,292 57	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																													
<b>CHAPITRE VII.</b>																																															
<b>PENSIONS ET SECOURS.</b>																																															
27	»	Pensions civiles. — Payment des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre . . . . .																																													
28	»	Secours à des magistrats et à des fonctionnaires et employés attachés aux cours et tribunaux, ou à leurs veuves et familles qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse. . . . .																																													
29	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice ou d'établissements y ressortissant, se trouvant dans le même cas que ci-dessus.																																													
30	»	Secours à des employés ou veuves et familles d'employés des prisons se trouvant dans le même cas que ci-dessus . . . . .																																													
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.																																													
<b>CHAPITRE VIII.</b>																																															
<b>CULTES.</b>																																															
<i>Culte catholique.</i>																																															
51	»	Clergé supérieur du culte catholique . . . . .																																													
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">CLERGÉ SUPÉRIEUR.</th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 15%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 10%;">TOTAL des traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Archevêque . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> <td style="text-align: right;">21,000 »</td> </tr> <tr> <td>Évêques . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">16,000 »</td> <td style="text-align: right;">80,000 »</td> </tr> <tr> <td>Frais de tournées et du secrétariat . . . . .</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">24,600 »</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire d'archevêché . . . . .</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: right;">1,500 »</td> <td style="text-align: right;">5,000 »</td> </tr> <tr> <td>— d'évêché . . . . .</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> <td style="text-align: right;">1,000 »</td> </tr> <tr> <td>Vicaires généraux . . . . .</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: right;">5,600 »</td> <td style="text-align: right;">10,800 »</td> </tr> <tr> <td>— — . . . . .</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: right;">3,200 »</td> <td style="text-align: right;">32,000 »</td> </tr> <tr> <td>Chanoines . . . . .</td> <td style="text-align: center;">20</td> <td style="text-align: right;">2,400 »</td> <td style="text-align: right;">48,000 »</td> </tr> <tr> <td>— . . . . .</td> <td style="text-align: center;">32</td> <td style="text-align: right;">2,000 »</td> <td style="text-align: right;">64,000 »</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td style="text-align: center; border-top: 1px solid black;">74</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">281,400 »</td> </tr> </tbody> </table>		CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.	Archevêque . . . . .	1	21,000 »	21,000 »	Évêques . . . . .	5	16,000 »	80,000 »	Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	24,600 »	Secrétaire d'archevêché . . . . .	2	1,500 »	5,000 »	— d'évêché . . . . .	1	1,000 »	1,000 »	Vicaires généraux . . . . .	5	5,600 »	10,800 »	— — . . . . .	10	3,200 »	32,000 »	Chanoines . . . . .	20	2,400 »	48,000 »	— . . . . .	32	2,000 »	64,000 »			74	281,400 »
CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.																																												
Archevêque . . . . .	1	21,000 »	21,000 »																																												
Évêques . . . . .	5	16,000 »	80,000 »																																												
Frais de tournées et du secrétariat . . . . .	»	»	24,600 »																																												
Secrétaire d'archevêché . . . . .	2	1,500 »	5,000 »																																												
— d'évêché . . . . .	1	1,000 »	1,000 »																																												
Vicaires généraux . . . . .	5	5,600 »	10,800 »																																												
— — . . . . .	10	3,200 »	32,000 »																																												
Chanoines . . . . .	20	2,400 »	48,000 »																																												
— . . . . .	32	2,000 »	64,000 »																																												
		74	281,400 »																																												
		A REPORTER. . . fr.																																													

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000	»
9,000	9,000	»	»	9,000	8,555	»
2,500	2,500	»	»	2,500	2,000	»
4,000	4,000	»	»	5,000	4,000	»
50,500	50,500	»	»	31,500	29,555	»
281,400	281,400	»	»	281,400	278,766 67	
281,400	281,400	»	»	281,400	278,766 67	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . fr.		
32		CHAPITRE VIII (SUITE).		
		Clergé inférieur du culte catholique . . . . .		
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Curés de 1 <sup>re</sup> classe . . . . .	88	2,047 30
		Curés de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	22	1,600 »
		— — . . . . .	41	1,500 »
		— — . . . . .	80	1,565 »
		Desservants . . . . .	205	1,200 »
		— — . . . . .	554	1,100 »
		— — . . . . .	2,129	950 »
		Chapelains . . . . .	4	800 »
		— — . . . . .	13	700 »
		— — . . . . .	140	600 »
		Vicaires . . . . .	4	800 »
		— — . . . . .	5	700 »
		— — . . . . .	1,591	600 »
		Coadjuteur . . . . .	1	600 »
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. . . . .	»	»
			4,877	4,552,250 »
53		Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo et ameublement d'églises . . . . .		
		<i>Culte protestant et anglican.</i>		
34		Traitements des pasteurs et employés . . . . .		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Pasteurs . . . . .	2	5,292 »
		— — . . . . .	3	4,000 »
		— — . . . . .	1	5,951 20
		— — . . . . .	2	5,528 »
		— — . . . . .	1	3,000 »
		— — . . . . .	8	2,400 »
		— — . . . . .	5	2,280 »
		— — . . . . .	1	1,900 »
		— — . . . . .	1	1,500 »
		— — . . . . .	2	1,200 »
		— — . . . . .	1	1,000 »
		Lecteur-chantre . . . . .	1	1,008 »
		— — . . . . .	1	762 »
		— — . . . . .	5	480 »
		Sacristain . . . . .	1	504 »
		Marguilliers . . . . .	2	258 »
		— — . . . . .	7	252 »
		Augmentations de traitement . . . . .	»	»
			42	81,500 »
				A REPORTER. . . fr.

Le crédit demandé  
suffit, parce qu'il y a  
chaque année  
des places vacantes.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
281,400	281,400	»	»	281,400	278,766 67	
4,522,570	4,522,570	»	»	4,522,570	4,292,554 37	
500,000	500,000	»	»	500,000	500,000 »	
81,500	81,500	»	»	80,000	77,880 88	
5,185,470	5,185,470	»	»	5,183,970	5,149,201 92	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
					REPORT. . . fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).			
55	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .			
		<i>Culte israélite.</i>			
56	»	Traitements des ministres et employés . . . . .			
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.	TOTAL des traitements.
		Grand rabbin . . . . .	1	5,292 »	5,292 »
		Ministres officiants . . . . .	1	2,250 »	2,250 »
		— — . . . . .	1	2,000 »	2,000 »
		— — . . . . .	2	1,500 »	3,000 »
		— — . . . . .	1	1,500 »	1,500 »
		— — . . . . .	1	1,200 »	1,200 »
		— — . . . . .	1	800 »	800 »
		Secrétaire du consistoire. . . . .	1	800 »	800 »
		Augmentations de traitement . . . . .	»	»	358 »
			9		17,000 »
57	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues . . . . .			
58	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux consistoires, pour constructions d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite. . . . .			
		<i>Pensions et secours pour les divers cultes.</i>			
39	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre . . . . .			
40	»	Secours pour les ministres des cultes. . . . .			
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.			

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,185,470	5,185,470	»	»	5,183,970	5,149,201 92	
10,000	10,000	»	»	10,000	10,520 06	
17,000	17,000	»	»	17,000	16,792 »	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	10,000	5,000 »	
16,000	16,000	»	»	16,000	10,155 66	
30,000	30,000	»	»	30,000	30,000 »	
5,269,470	5,269,470	»	»	5,267,970	5,222,669 64	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
<b>CHAPITRE IX.</b>			
<b>BIENFAISANCE.</b>			
<i>SECTION PREMIÈRE. — Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
41	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. . . . .	
42	»	Subsides : a. 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux établissements pour aveugles et sourds-muets; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie dite militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre; 4° pour secours à des aliénés indigents; b. pour construction et agrandissement d'asiles d'aliénés . . . . .	
43	»	Frais de route et de séjour et indemnités des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance, de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles. . . . .	
44	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.	
<i>SECTION DEUXIÈME. — Écoles de bienfaisance de l'État.</i>			
45	»	Écoles de bienfaisance de l'État . . . . .	
		<b>PERSONNEL.</b>	
		NOMBRE d'agents.	
		APPOINTEMENTS par an.	
		MONTANT de la dépense.	
		2	5,300
		4	5,000 - 8,000
		4	2,200 - 3,200
		1	1,400 - 1,800
		4	2,200 - 2,600
		1	1,200 - 1,800
		8	2,200 - 3,100
		11	1,600 - 2,100
		4	3,100 - 3,700
		2	2,100 - 2,600
		3	1,600 - 2,100
		6	1,200 - 1,600
		4	1,600 - 2,100
		24	"
		10	1,800 - 2,600
		90	1,100 - 1,750
		1	"
		2	"
		2	"
		"	"
		"	"
		"	"
		"	1,000
		185	280,451

A REPORTER . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,457,300	1,410,000	27,300	,	260,000	263,102	,
130,000	160,000	,	30,000	235,000	234,940	43
12,000	12,000	,	,	12,000	11,998	,
7,500	7,300	,	,	7,500	6,118	20
967,147	770,275	196,872	,	699,875	296,726	17
2,551,147	2,359,775	224,372	30,000	1,214,375	814,884	80

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT. . . . . fr.	
46	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État . . . . .			
				TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.	
<b>CHAPITRE X.</b>					
<b>PRISONS.</b>					
<b>SECTION PREMIÈRE. — Service économique.</b>					
47	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfèrement de certains détenus par correspondance ordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation . . . . .			
48	»	Salaires des détenus . . . . .			
49	»	Confection et frais d'habillement des surveillants. . . . .			
50	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés. . . . .			
51	»	Traitements des fonctionnaires et employés . . . . .			
<b>PERSONNEL.</b>					
DÉSIGNATION DES EMPLOIS.		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
			Minimum.	Maximum.	
Secrétaires des Commissions administratives . . . . .		3	2,200	2,800	8,300 »
— de la Commission d'examen . . . . .		1	1,000	1,000	1,000 »
Directeurs . . . . .		29	2,200	6,000	119,100 »
— adjoints . . . . .		5	2,200	2,800	15,500 »
Aumôniers catholiques . . . . .		29	700	2,600	44,700 »
— adjoints. . . . .		5	1,400	1,800	8,300 »
Médecins . . . . .		26	500	2,600	28,900 »
— adjoints . . . . .		4	1,600	1,900	6,850 »
— aliénistes . . . . .		3	1,500	2,500	5,000 »
Instituteurs . . . . .		15	1,400	2,600	29,700 »
— adjoints . . . . .		5	1,400	1,700	5,100 »
A REPORTER. . . . .		123		fr.	272,450 »
A REPORTER. . . . . fr.					

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1893.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,554,147	2,559,775	224,572	30,000	1,214,375	814,884 80	
17,500	14,000	5,500	»	14,000	5,000 »	
2,571,647	2,573,775	227,872	30,000	1,228,375	819,884 80	
AUGMENTATION. . fr.		197,872				
850,000	896,000	»	46,000	865,000	1,068,541 65	
160,000	160,000	»	»	55,000	49,740 25	
20,000	20,000	»	»	24,200	10,114 77	
10,000	10,000	»	»	6,000	8,655 65	
967,400	967,400	»	»	954,000	1,007,204 06	
2,007,400	2,055,400	»	46,000	1,904,200	2,254,256 56	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,007,400	2,055,400	»	46,000	1,904,200	2,254,256 50	
26,780	26,750	»	»	26,780	26,735 33	
10,000	10,000	»	»	14,100	9,937 54	
2,044,180	2,090,150	»	46,000	1,945,080	2,270,907 03	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NOMÉRO des articles.	LITTEAA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
54	>	Patronage des condamnés libérés . . . . .
55	>	Mobilier. Achat, confection et entretien. Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
56	>	Mesures de sûreté publique. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
		CHAPITRE XII.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.
57	>	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département . . . . .
58	>	Dépenses imprévues non libellées au Budget, et dans lesquelles rentrent celles résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir à des tribunaux. Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1893.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,044,130	2,090,150	»	46,000	1,945,050	2,270,907 05	
12,500	12,500	»	»	11,500	27,000 »	
107,000	107,000	»	»	105,000	172,441 47	
2,163,630	2,209,650	»	46,000	2,061,550	2,470,518 50	
DIMINUTION. . . fr.		46,000				
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000 »	
15,000	15,000	»	»	15,000	15,000 »	
20,000	20,000	»	»	20,000	21,056 98	
9,000	9,000	»	»	9,000	12,415 27	
29,000	29,000	»	»	29,000	55,470 25	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1893.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
I.	Administration centrale . . . . .
II.	Ordre judiciaire . . . . .
III.	Justice militaire . . . . .
IV.	Frais de justice . . . . .
V.	Palais de justice . . . . .
VI.	Publications officielles . . . . .
VII.	Pensions et secours . . . . .
VIII.	Cultes . . . . .
IX.	Établissements de bienfaisance . . . . .
X.	Prisons . . . . .
XI.	Frais de police . . . . .
XII.	Dépenses imprévues . . . . .
<b>TOTAL . . . . . fr.</b>	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1892.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1891.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1890.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
503,900 »	503,900 »	»	»	503,900 »	514,640 67	
3,853,330 »	3,868,910 »	»	35,380 »	3,938,500 »	5,731,113 75	
74,480 »	74,480 »	»	»	74,280 »	72,905 44	
1,516,930 »	1,516,930 »	»	»	1,516,930 »	1,865,282 86	
107,000 »	107,000 »	»	»	107,000 »	106,450 76	
367,500 »	367,500 »	»	»	577,400 »	321,292 57	
30,500 »	30,500 »	»	»	31,300 »	29,335 »	
3,269,470 »	3,269,470 »	»	»	3,267,970 »	3,222,669 64	
2,571,647 »	2,373,773 »	197,872 »	»	1,228,373 »	819,884 80	
2,165,650 »	2,209,650 »	»	46,000 »	2,061,350 »	2,470,518 50	
15,000 »	15,000 »	»	»	15,000 »	15,000 »	
29,000 »	29,000 »	»	»	29,000 »	33,470 25	
18,484,427 »	18,368,133 »	197,872 »	81,380 »	17,155,225 »	17,200,380 24	
AUGMENTATION . . fr.		116,292 »				

(140)